

Commune de Saint-Estève-Janson
Extrait du registre des délibérations
Séance publique du 26 avril 2018
Présidence de Madame Martine CESARI, maire

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six avril à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Estève-Janson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, le 20 avril 2018

Délibération n° 04.2018.02

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION REGION PACA POUR LA VIDEO-PROTECTION

Madame le Maire expose

Le dossier de vidéo-protection est susceptible d'être financé par le conseil Régional dans le cadre du plan Régional de sécurité. Le montant et les contraintes techniques ayant fortement augmentés la participation de la Région nous permettrait d'amortir ce coût. Selon les informations connues à ce jour le taux de concours pourrait s'élever à 30% de la dépense hors taxes plafonnée à 150 000 €

Je vous demande donc de bien vouloir m'autoriser à saisir le Conseil Régional PACA dans le cadre du projet révisé

Le Conseil Municipal
Où l'exposé de madame le maire
Par

Voix pour : 8
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Autorise, Madame le Maire à solliciter le Conseil Régional PACA dans le cadre du programme spécifique d'aide à l'installation de la vidéo protection

Madame le Maire
Martine CESARI



M. Cesari